

JPMorgan Investment Funds - Global Income ESG Fund (Le « Compartiment »)

Le Compartiment procède à une mise à jour de sa politique d'exclusions, comme exposé ci-dessous, à compter du 8 juin 2026 (la « Date d'entrée en vigueur »). La mise à jour vise à rapprocher le Compartiment du cadre de la politique d'exclusions de JPMorgan Asset Management, ainsi que des compartiments équivalents gérés par le Gestionnaire financier, tout en supprimant les exclusions précédemment requises par le label « Towards Sustainability », que le Compartiment ne possède plus. Cette mise à jour n'affecte en rien les participations existantes du Compartiment, ni son processus d'investissement ou son profil de risque.

Si ce changement ne correspond pas à vos exigences d'investissement, vous pouvez demander le rachat de vos actions, sans frais, conformément aux conditions du Prospectus.

La politique d'exclusions mise à jour du Compartiment telle qu'exposée ci-dessous sera disponible à l'adresse www.jpmorganassetmanagement.lu à compter de la Date d'entrée en vigueur.

Pour toute question concernant cette modification ou tout autre aspect relatif à JPMorgan Investment Funds, veuillez vous adresser au siège social ou à votre représentant local habituel.

Exclusion	Critères	Seuil actuel	Seuil proposé	Commentaire
Combustibles fossiles	Extraction, distribution ou raffinage de charbon thermique (houille et lignite)	>1% des revenus	>1% des revenus	
	Exploration, extraction, distribution ou raffinage de pétrole	>10% des revenus	>10% des revenus	Pas de changement
	Exploration, extraction, production ou distribution de gaz	>50% des revenus	>50% des revenus	
	Production de pétrole et de gaz non conventionnels	0% des revenus	0% des revenus	
Production d'électricité	Charbon thermique*	>5% des revenus	>5% des revenus	
	Production d'électricité avec une intensité de GES supérieure à 100gCO2e/kWh	>50% des revenus	>50% des revenus	Pas de changement
Armes	Armes conventionnelles (y compris armes à feu civiles)	>5% des revenus	>10% des revenus	Relèvement du seuil
	Armes controversées	>0% des revenus	>0% des revenus	Pas de changement
	Armes nucléaires	>0% des revenus	>0% des revenus	Pas de changement
Tabac	Production	>0% des revenus	>0% des revenus	Pas de changement
	Fournisseurs et distributeurs	>5% des revenus	-	A supprimer
Jeux d'argent	Concession de licence, opérations, support	>10% des revenus	>10% des revenus	Pas de changement
Divertissement pour adultes	Production, vente au détail, distribution	>5% des revenus	>5% des revenus	Pas de changement
Obligations souveraines	Budgets militaires des Etats	>4% du PIB	-	A supprimer
	Indice de perception de la corruption de Transparency International	<40/100	-	A supprimer
	Freedom House	« Non libres »	« Non libres »	Pas de changement
	États qui n'ont pas ratifié ou n'ont pas transposé dans leur législation nationale équivalente les huit conventions fondamentales identifiées dans la déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, ainsi que la moitié au moins des 18 principaux traités internationaux relatifs aux droits de l'homme.	-	-	A supprimer
	Etats qui ne sont pas parties à l'accord de Paris, à la convention des Nations unies sur la diversité biologique, au traité de non-prolifération nucléaire	-	-	A supprimer
	Etats considérés comme des « juridictions présentant des déficiences stratégiques en matière de LBC/FT » par le GAFI	-	-	A supprimer

Domicile: Luxembourg. Représentant en Suisse : JPMorgan Asset Management (Suisse) Sàrl, Dreikönigstrasse 37, 8002 Zurich. Service de paiement en Suisse : J.P. Morgan (Suisse) SA, Rue du Rhône 35, 1204 Genève. Le prospectus, les feuilles d'information de base, les statuts ainsi que les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

LV-JPM | CH_FR | 06/26